



Camping de Champsec - contact

Depuis l'évacuation du camping de Champsec le 3 juillet, 10 personnes y résidant n'ont pas pu rejoindre leur logement.

Le camping, situé aux abords de la Dranse, présente des risques en cas de nouvelles laves importantes et ce malgré les digues de protection qui ont été érigées. Plusieurs mesures urgentes ont été prises notamment en ce qui concerne la mise en sécurité des affaires personnelles des résidents.. Aujourd'hui, la réintégration des lieux n'est toujours pas envisageable et la mesure d'évacuation prononcée demeure d'actualité pour une durée indéterminée.

La semaine dernière, une délégation communale a rencontré le responsable du camping, M. Gabbud, en vue de trouver des solutions pour les résidents. Le responsable du camping centralise les demandes des résidents et les remonte au dicastère « Contributions, cadastre et population » qui traite ensuite les dossiers qui relèvent de sa compétence. Pour toute question ou remarque concernant la situation du camping, merci de prendre contact avec le gérant.

24 juillet 2024 – 10h30